

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 127 (2001)  
**Heft:** 18

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UN DEFI POUR LES ARCHITECTES

### Redéfinir les filières de formation et de qualification professionnelles

Faire évoluer les connaissances et les compétences qui caractérisent une profession est un processus complexe. Les filières de formation et l'exercice du métier ne peuvent pas «s'adapter» comme par magie dans un même tempo. La spécialisation des cursus de formation se heurte à la diversité des pratiques, des conceptions et des statuts qui règne au sein d'un domaine professionnel. Pourtant, définir un ensemble de savoirs spécifiques est une condition essentielle pour consolider la position et l'identité d'un groupe professionnel. On comprend dès lors que la formation fasse l'objet de débats, à certaines périodes intenses, entre les professionnels, les représentants des institutions d'enseignement et les autorités.

Afin de mieux éclairer ces dynamiques, nous menons actuellement une étude sociologique sur les spécificités des diplômes d'architecte et d'économiste (Université, EPF et ETS/HES) dans les trois régions linguistiques de Suisse (VDGE/ZH/TI). Cette enquête s'inscrit dans le programme de recherche «Formation et emploi» lancé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. L'objectif de notre travail est d'expliquer les enjeux de la réforme de la filière Hautes écoles spécialisées. Ceci sous l'angle de la constitution d'un profil de formation qui serait complémentaire, distinct, de niveau similaire ou hiérarchisé à celui des Universités et Ecoles polytechniques. D'autre part, il s'agit de comparer les fonctions et la valeur des diplômes dans deux champs professionnels, l'architecture et les banques. La question des diplômes est d'autant plus cruciale en architecture que l'exercice de la profession n'est, au niveau national, pas (encore?) légalement réglementé par la possession d'un titre scolaire.

L'échange avec les professionnels qui forment et recrutent des diplômés est essentiel pour notre recherche et c'est pourquoi nous tenions à la présenter dans des revues spécialisées. En effet, à travers une série d'entretiens approfondis avec des employeurs et des responsables des ressources humaines, nous nous attachons à rendre compte de la diversité de leurs pratiques de recrutement. Pour comprendre pourquoi ils valorisent certains profils de formation et quels types de qualifications ils recherchent, il nous paraît important d'avoir une image précise de l'organisation du travail qui caractérise les différents bureaux.

Au-delà de son contenu informatif, ce bref résumé veut inviter au dialogue tous les «praticiens» concernés par ces

interrogations. Nous serions particulièrement intéressés à nous entretenir avec les responsables de bureaux et d'entreprises générales ayant engagé dans les dernières années des jeunes diplômés sortis des Universités, EPF ou ETS/HES.

**Pour le groupe de recherche  
Mathieu Carnal, Philippe Sormani, Muriel Surdez**

Pour toutes informations complémentaires :  
Observatoire EPFL Science, politique et société  
021/693 88 17 ou 88 28  
E-mail: <mathieu.carnal@epfl.ch>; <philippe.sormani@epfl.ch>

## DÉCÈS DE L'ARCHITECTE BERNARD HUET

Bernard Huet, professeur *honoris causa* de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, l'un des réformateurs de l'enseignement de l'architecture en France, est décédé à Paris le 9 septembre à l'âge de 69 ans.

Né à Quinhon (Vietnam) le 14 janvier 1932, Bernard Huet fait ses études d'architecture à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (DPLG en 1962) et les poursuit au Politecnico de Milan et à l'Université de Pennsylvania, à Philadelphie, sous la direction de Louis Kahn, où il obtient le titre de *Master of Architecture* en 1964.

De 1967 à 1998, il enseigne la théorie et le projet à l'École d'Architecture de Paris-Belleville, tout en étant invité dans de nombreuses écoles étrangères, en Italie, aux États-Unis, en Belgique ou en Suisse, notamment au département d'architecture de l'EPFL.

Il ouvre sa propre agence en 1982 et réalise de nombreux projets d'aménagement urbain: la Place Stalingrad et l'avenue des Champs-Elysées à Paris, la Place de la Liberté à Brest, l'aménagement des Lices et du Vigan à Albi, la Piazza Verdi à Trieste. On lui doit également la réalisation du Centre d'Art et de Culture *La Ferme du Buisson* à Noisy-le-Sec, la restructuration du Collège de France à Paris, des logements à Burano (Italie) et sur le parvis de la Cathédrale d'Amiens ou encore une résidence pour étudiants à Orléans.

Bernard Huet décrivait l'art urbain comme «l'art d'accorder les restes», de recoudre des fragments hétérogènes pour reconstituer une logique de continuité historique. Dans un entretien accordé au journal *Le Monde*, il déclarait: «Il faut tourner le dos aux grands gestes spectaculaires, refuser l'abstraction, la déréalisation de l'architecture».

Il avait reçu le Grand Prix de l'Urbanisme et de l'Art Urbain en 1993 et la Médaille de l'Urbanisme de l'Académie d'Architecture en 1995.

**FDC**